



# Succession et partage incluant les sommes avancées

Par **Guimier Delphine**, le 14/04/2018 à 15:20

Bonjour Maître,

Mon père est décédé en 2011.

Nous sommes 3 dans la succession, ma mère, mon frère et moi-même.

Les biens sont :

- Un appartement en centre ville de région parisienne.
- Un garage en centre ville de région parisienne.
- Un appartement et un atelier en centre ville de région Hauts de France.

Nous avons enfin mis en ventes les appartements.

Durant toutes ces années, nous avons tous les trois payés diverses factures pour la succession :

- Une toiture
- Des travaux divers
- Une avocate pour récupérer une promesse de vente ( bien vendu par mon père juste avant son décès, et acheteur disparu, donc il a fallu le retrouver puis récupérer l'argent à la caisse des dépôts et consignations, et que l'avocate plaide pour nous auprès d'un juge ).
- régler un prêt que mon père avait contracté.
- régler les frais de justice d'une affaire que mon père avait engagé avant son décès, ainsi que les frais de sa condamnation.
- régler tous les impôts divers liés aux biens cités durant toutes ses années.
- et j'en oublie je pense.

Nous avons tous les 3 réglés invariablement les factures.

Toutefois, je viens de m'apercevoir que le notaire n'a consigné dans la succession que l'argent apporté par mon frère. Mais pas les sommes payées par ma Mère et moi-même.

Je m'interroge, car avec ma mère, nous avons fait une procuration pour les affaires à mon frère, mais il me semblait que tout ce qui avait été réglé pour la succession devait se répercuter sur le partage de chacun ensuite.

Mais je me trompe peut-être ?

Mon frère a-t-il alors un intérêt de dire au notaire uniquement les sommes qu'il a apporté et de cacher nos apports ?

Cela se répercute-t-il bien sur le calcul du partage comme je le pense ?

Lorsque que je m'en suis aperçue, et que ma mère l'a questionné à ce sujet, il a répondu que l'on s'arrangerait ensuite entre nous.

Qu'en pensez-vous ?

Est-ce préférable de s'arranger après entre nous ?

Où comme je le soupçonne, ce n'est pas bien ? Et cela va d'une quelconque manière, nous léser ma mère et moi-même dans le partage ?

Si vous pouviez m'éclairer ?, je vous remercie.

Cdt